



Doc. 14447

07 décembre 2017

La gouvernance du football et l'éthique : les affaires ou les valeurs ?

Proposition de résolution

déposée par Mme Anne BRASSEUR et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le football est le sport le plus joué, le plus suivi et le plus aimé. Son caractère universel et son impact médiatique, en font un vecteur idéal de nos valeurs communes. Ce sport magnifique est néanmoins au centre de multiples scandales: dopage, matchs truqués, corruption, évasion fiscale. Il est aussi au cœur d'un complexe écosystème – où interagissent plusieurs acteurs appartenant aux mondes sportif, économique, médiatique et politique – qui est aujourd'hui caractérisé par la démesure financière.

Les flux d'argent générés par la commercialisation des droits de retransmission, le sponsoring, les transferts des champions et les émoluments qui leur sont versés, ainsi qu'à leurs agents, sont vertigineux. Cela n'est que le sommet d'un complexe réseau économique et financier qui comprend, par exemple, la propriété des clubs, le merchandising et la commercialisation de produits sportifs, les paris sportifs, la vente de billets, mais aussi les coûts pour les infrastructures et d'autres coûts soutenus par les pouvoirs publics en relation avec l'organisation d'événements sportifs.

Les excès auxquels on assiste sont socialement inacceptables et l'effort consenti par les pouvoirs publics ne semble profiter qu'à un nombre restreint de privilégiés. Des liaisons dangereuses s'établissent entre le sport, le monde des affaires et la politique. Les inégalités se creusent entre les joueurs, les clubs, les ligues, les associations nationales, entre une élite du football et tous les autres. Des questions délicates se posent concernant le fair-play financier, la propriété des joueurs, le plafonnement de leurs salaires, mais aussi leurs droits sociaux.

L'Assemblée parlementaire doit continuer ses travaux et chercher avec les partenaires du monde du football les mesures pouvant aider à rétablir un équilibre entre la sauvegarde d'intérêts particuliers légitimes et la sauvegarde des valeurs du sport et de l'intérêt général.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
CEPEDA José, Espagne, SOC
CORSINI Paolo, Italie, SOC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
GRYFFROY Andries, Belgique, NI
HOFFMANN Rózsa, Hongrie, PPE/DC
HOPKINS Maura, Irlande, PPE/DC
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
JOHNSSON FORNARVE Lotta, Suède, GUE
LEITE RAMOS Luís, Portugal, PPE/DC
ÖNAL Suat, Turquie, CE
POMASKA Agnieszka, Pologne, PPE/DC
REISS Frédéric, France, PPE/DC
SANTA ANA María Concepción, de, Espagne, PPE/DC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SORRE Bertrand, France, NI
TAMAŠUNIENĖ Rita, Lituanie, CE
TOPCU Zühal, Turquie, CE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe